Social

Nos valeurs

Parallèlement à notre continuelle création de services, l'ACSP participe dès l'origine au mouvement de **l'économie sociale et solidaire.**

L'ACSP a été créée par des femmes au chômage, à l'issue d'un stage de formation organisé par l'association Culture et Liberté.

Désirant ainsi se prendre en main collectivement pour résoudre leur problème d'emploi, sortir de l'inactivité et de l'exclusion sociale qui en découle, elles se sont saisies de l'opportunité de la loi de 1987 permettant la création des associations intermédiaires.
Structure liée volontairement à l'emploi, l'ACSP se veut un outil visant à

- **favoriser le retour vers l'emploi des personnes en situation d'exclusion sociale,**
- **faciliter leur intégration sociale et professionnelle, tout en développant de nouveaux services aux entreprises et collectivités,**
- **participer au développement des services de proximité.**

L'ACSP fonde sa démarche sur l'articulation et la combinaison de nouveaux liens entre le social et l'économie.

Image: accueil

L'accueil

Assurer un accueil ouvert à tous : lieu d'orientation, d'information, de résolution des problèmes des personnes en situation de recherche d'emploi.
C'est aussi un lieu d'écoute, de rencontres, de création de lien social et de citoyenneté.

Notre démarche

- Construire des parcours d'insertion par le biais de missions de travail possible par l'ACSP.
- Rechercher les conditions d'une insertion professionnelle durable.
- Favoriser et permettre l'autonomie des personnes ainsi que leurs initiatives.

Image: accompagnement

Le suivi

- **Notre conseillère sociale assure un suivi individuel : écoute et soutien psychologique, aide aux démarches administratives, de recherche de logement**

- **L'ACSP propose des formations en interne : notamment en ce qui concerne les emplois familiaux : ménage, repassage, entretien du linge...**

Image: accompagnement échange

L'accompagnement

La démarche d'accompagnement est avant tout centrée sur la personne, en alternance avec la mise en situation de travail dans le cadre des emplois proposés, il vise et aide également à clarifier un projet professionnel en partant du savoir être et du savoir faire ou d'orienter vers une formation.

Le recrutement

Un simple appel téléphonique, vous permet de prendre rendez-vous avec la responsable du recrutement, (voir coordonnées ci-dessous).

Pour votre inscription à L'ACSP, il est nécessaire de vous munir des pièces suivantes :

- l'original d'une pièce d'identité,
- la carte de sécurité sociale,
- si vous êtes inscrit à Pole Emploi : la carte de demandeur d'emploi,
- si vous êtes bénéficiaire du RMI : l'attestation justifiant l'allocation,
- un C.V.
- une photo d'identité (facultatif).

Frédérique Pain

Contacter par mail